

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 » — 13 «
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

On nous écrit de Turin que S. A. I. le prince Napoléon est attendu dans cette ville. S. A. R. le prince de Carignan et le comte Nigra, ministre de la maison du roi, ont été désignés par le roi Victor-Emmanuel pour aller recevoir, à Gênes, Son Altesse Impériale.

Ainsi que nous le constatons hier, la presse allemande est toujours à la paix; il en est de même des organes les mieux accrédités de l'opinion publique en Angleterre.

Nous citerons entre autres le *Morning-Herald* et le *Morning-Chronicle*.

Par un télégramme de Londres, en date d'aujourd'hui, nous apprenons que le *Times* de ce jour s'attache à dissuader énergiquement le Piémont de faire la guerre, en exposant les désavantages qu'entraînerait évidemment pour lui la victoire aussi bien que la défaite.

On mande de Berne, le 15 janvier, que le conseil national, après une discussion très-animée, a rejeté, à une grande majorité, le pourvoi du gouvernement genevois contre l'arrêté du conseil fédéral concernant les réfugiés italiens.

Des nouvelles de Lisbonne, en date du 6, reçues par la voie anglaise, annoncent que la chambre des pairs a approuvé, dans son vote de l'adresse, la conduite du gouvernement portugais dans l'affaire du *Charles-et-Georges*.

Une indemnité de 340,000 fr. aurait été réclamée par le ministre de France. — Charles Bousquet. (Le Pays.)

L'augmentation des troupes autrichiennes sur la frontière sarde, et l'envoi en Italie d'un nouveau corps d'armée, ont engagé le gouvernement sarde à appeler sous les armes, par mesure de précaution, quatre classes du contingent de réserve, à faire venir sur la terre ferme une partie de la garnison de l'île de Sardaigne, et à ordonner d'autres mouvements de troupes.

Des correspondances de Ferrare, du 10, annon-

cent que les Autrichiens, dont la garnison a été renforcée dernièrement, ont armé et approvisionné la citadelle. Tous le service militaire se fait comme en temps de guerre. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, 14 janvier. — Le bruit était répandu à la Bourse que le Piémont envoyait à la frontière un corps d'observation de 15,000 hommes.

Londres, 14 janvier. — Le *Kangaroo* est arrivé à Liverpool; il apporte des nouvelles de New-York du 1^{er}.

Une certaine agitation s'était manifesté à la Havane à la réception du discours du Président des Etats-Unis.

Le général Harvey avait vaincu les Indiens.

Vienne, 14 janvier. — On mande de Padoue, le 12 janvier, qu'à l'occasion des funérailles du professeur Zambra, les étudiants commirent quelques désordres qui ont été immédiatement réprimés; les cours de l'université ont été clos. La population n'a point pris part à ce tumulte et s'est tenue tranquille.

D'après les nouvelles de Belgrade, du 14 janvier, Raboli-Effendi a communiqué à la skuptchina que la Sublime-Porte a agréé la nomination du prince Milosch. Cette nouvelle a été accueillie par des démonstrations de joie.

Madrid, 14 janvier. — Le conseil d'Etat est favorable à la libre introduction à Cuba des colons libres.

La *Gazette* publie une mesure gouvernementale étendant à Puerto-Rico la dernière réorganisation financière de Cuba.

Marseille, 15 janvier. — Des correspondances de Naples, du 12 janvier, portent qu'un décret aurait été signé pour mettre la capitale en état de siège. Les délits politiques seraient déferés aux tribunaux militaires dont les sentences seraient exécutoires dans les 24 heures.

La cause de cette mesure de rigueur serait complètement inconnue.

Londres, 15 janvier. — M. Douglas a prononcé, à Washington, un discours en faveur de l'annexion de Cuba aux Etats-Unis.

La municipalité de la Havane a envoyé au gouvernement de Madrid une adresse dans laquelle elle donne à la reine Isabelle un nouveau témoignage de sa fidélité à la couronne d'Espagne.

Turin, 15 janvier. — Le prince Napoléon a débarqué à Villafranca avant midi; il est allé à Nice rendre visite à son oncle le roi de Wurtemberg.

A 5 heures, il est parti pour Gênes.

Bucharest, 15 janvier. — Des ordres sont arrivés à Bucharest au sujet des transactions relatives aux hypothèques. Des délais sont accordés pour les réclamations. L'attitude des caïmacans continue à produire une vive anxiété.

Le public demande l'appui des puissances.

Madrid, 15 janvier. — La *Correspondancia autografa* annonce qu'à Santiago les meuniers ont refusé de fournir des farines au public, et, tout en demandant la réduction de la taxe, ils ont commencé à démolir les meules des moulins.

L'autorité locale a adopté des mesures très-énergiques.

Turin, 16 janvier. — Les nouvelles de Naples, d'aujourd'hui, confirment le décret de commutation de peines des condamnés politiques. Il est restreint par une ordonnance ministérielle, en vertu de laquelle les condamnés seront transportés à Cadix pour être dirigés sur l'Amérique, où ils doivent fixer leur résidence. M. Poerio, qui est infirme, a refusé une grâce qui n'équivalait pour lui qu'à la peine de la déportation.

Marseille, 16 janvier. — Des lettres de Tunis, en date du 11, annoncent qu'à la suite de deux jours de tempête, onze bricks ou goëlettes ont fait naufrage. Cinq de ces navires sont français: le *Solide-Nouveau*, le *Seraphin*, l'*Adèle*, l'*Olliver* et l'*Amphore*.

Leurs équipages ont été sauvés. — Havas.

FEUILLETON

LE CORDONNIER
DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

Armand suivait son camarade, lorsque Bonaparte s'écria :

— Non... le caporal seulement... Nous avons à causer ensemble, dit-il en s'adressant au jeune homme.... Va, poursuivit-il en se tournant vers Ambroise, et tu apporteras le fusil du sergent.

— Oh ! pour ça, volontiers, dit Ambroise.

Puis, celui-ci ayant fait un signe, il se reprit :

— Entre camarades, ce sont de ces services qu'on se rend volontiers.

Mais Bonaparte avait surpris le signe, et il examina plus attentivement Armand. Il trouva en lui une noblesse qui le fit réfléchir. Enfin il lui adressa la parole :

— Depuis combien de temps au service? demanda-t-il.

— Depuis huit mois, général, répondit Armand.

— Et comment t'appelles-tu ?

En s'entendant tutoyer, Armand sentit se réveiller en lui tout l'orgueil de sa race nobiliaire, et le sang lui monta au visage. Bonaparte feignit de ne rien voir, et reprit doucement :

— Votre nom ?

— Pierre Lenoir.

— Où êtes-vous né ?

— Auprès de Légé, en Bretagne.

— Vous êtes Breton, et vous vous nommez Lenoir ?

Attendez donc... Vous n'avez pas de parents à Paris ?

— Pardon... j'ai un oncle, répondit Armand, surpris de la question.

— Que fait-il ?

— Il est cordonnier, ajouta le jeune homme avec hésitation.

— A la *Botte d'Arcole*, rue de la Lune.

— Vous le connaissez? s'écria le jeune homme dont l'étonnement augmentait.

— Parbleu ! voilà, ajouta le général en montrant sa chaussure, voilà des bottes qui sortent de chez lui; le hasard m'a conduit devant sa boutique; l'originalité de son enseigne m'a séduit. J'étais avec Duroc; nous avons commandé des bottes. C'est un ouvrier habile, et ma foi, quand j'ai été sur le point de partir, pendant un mois il n'a été occupé que pour moi et mon aide-de-camp. Ah ! c'est votre oncle. Eh bien ! c'est singulier, il savait que vous faisiez partie de l'armée que j'allais commander, et il ne m'a pas parlé de vous !

Armand ne répondit pas, et Bonaparte ne le quittait pas des yeux. Il était partagé entre l'idée du danger qu'il courait en se dévoilant et la fausse honte de passer devant un homme de sa caste pour le neveu d'un ouvrier ;

non qu'il n'eût pour Michel Lenoir une profonde estime, mais il lui semblait voir se dresser devant lui les ombres de ses ancêtres, qui lui reprochaient de renier un nom glorieux. L'épreuve était trop forte et il allait parler, au risque de se perdre, lorsque l'on entendit le pas cadencé des soldats qui arrivaient. Bonaparte lui dit doucement :

— Allez rejoindre votre compagnie.

Armand ne se fit pas répéter cet ordre. Il salua et partit, tandis que le général, hochant la tête et ne le perdant pas de vue, se proposait d'éclaircir le mystère qu'il entrevoyait. Quand la compagnie fut rangée en bataille, le capitaine s'approcha de Bonaparte, qui échangea quelques mots à voix basse avec lui. D'abord, le commandant en chef parut satisfait des réponses qu'il recevait; mais à la suite d'une nouvelle question, son front se rembrunit, il laissa échapper un soupir de regret et se remit aussitôt. Il appela le sergent Lenoir, le fit sortir du rang et lui ordonna de prendre le commandement de la compagnie. Armand obéit.

— Attention, les enfants ! dit Ambroise, il faut nous distinguer.

Armand, par la sûreté de son commandement, par la brièveté simple et précise de ses explications, par l'adresse avec laquelle il rectifia ce que quelques mouvements avaient de peu régulier, prouva que le caporal avait raison de vanter son savoir. Au bout de quelques minutes, Bonaparte savait à quoi s'en tenir sur le compte du jeune

EXTERIEUR.

NOUVELLES DU CAP. — Nous avons, par nos correspondances particulières, des nouvelles du Cap qui vont jusqu'au 25 novembre. Elles ont, dans les circonstances actuelles, par suite de l'état des affaires de l'Inde, un intérêt réel.

On sait qu'il existait, depuis plusieurs mois, une guerre acharnée entre les Boërs, de l'Etat libre d'Orange, et les Cafres-Basatos, gouvernés par un chef énergique du nom de Moschès; cette guerre a été terminée récemment, au moyen d'un traité de paix conclu sous la médiation du gouverneur du Cap, sir Georges Grey. Les Boërs, délivrés des préoccupations de la lutte, semblent vouloir employer leur activité contre les Anglais, qui ont été obligés, ainsi que nous l'avons déjà exposé, d'envoyer toutes leurs troupes dans l'Inde.

On prête au gouvernement britannique le projet de rattacher à la colonie du Cap, par un lien fédéral basé sur un système complètement libéral, les deux Etats indépendants de Free-State et de Transvaal. Ce plan, qui ne serait pas mauvais pour les intérêts anglais, rencontrera de grandes difficultés à cause de l'hostilité incontestable des Boërs.

Les élections des membres de la chambre haute du parlement colonial venaient, aux dernières dates, de se terminer. Elles ont été très-animées. Les résultats se sont balancés, et, quoique favorables au gouvernement britannique, cependant elles lui donnent une majorité plus faible qu'autrefois, et cette circonstance peut amener des complications qui ne manqueront pas de gravité. Un coup d'œil sur la situation historique de cette colonie est nécessaire pour en faire comprendre la situation exacte.

L'établissement colonial du Cap a été fondé par les Hollandais, en 1650, plus d'un siècle et demi après la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthelemy Diaz, en 1486. Il a atteint, en quelques années, une grande prospérité, et il était à son apogée lorsque les Anglais s'en emparèrent, en 1795. Après avoir été restitué, en 1806, à ses anciens possesseurs, il fut rendu, en 1815, à l'empire britannique. En 1818, il reçut une nouvelle organisation, basée sur une constitution qui a été plusieurs fois modifiée et qui, aujourd'hui, repose sur des bases libérales.

La colonie du Cap forme une des contrées de l'Afrique méridionale et comprend la vaste pointe qui termine le cap de Bonne-Espérance sur une longueur de 900 kilomètres. Elle est bornée par la mer, par le pays des Hottentots et par la Cafrerie. Sa population est de 120,000 habitants, composée, pour la plus grande partie, d'étrangers appartenant aux différents Etats de l'Europe. Elle comprend deux provinces séparées en gouvernements; l'un est le gouvernement du Cap et l'autre celui d'Hinterhagen; ses principales villes sont: Capetown, chef-lieu de la colonie; Constancia, Simon's-Town et Port-Natal, qui est une adjonction récente.

Depuis plus de trente ans, et par des causes qu'il serait trop long d'expliquer, les Anglais au Cap ne cessent d'être en lutte avec les Hottentots, les Cafres et les Boërs, qui sont d'origine européenne. Cette lutte peut se raviver par le départ des troupes anglaises, qui a eu lieu sur la demande ex-

presse de lord Canning. Le gouverneur du Cap, sir George Grey, s'était opposé, une première fois, à l'envoi des troupes; mais il a dû céder à une seconde injonction, nécessitée par la situation des affaires de l'Inde. Le départ des régiments de l'armée royale a produit une vive impression sur tous les habitants de la ville. Le gouverneur a écrit aussitôt à Londres, pour avoir d'autres troupes, mais on ignore quelle est la réponse qui lui sera faite.

L'épidémie de variole, qui a fait dans la colonie des ravages considérables, touchait à sa fin. Il n'y avait plus que quelques cas isolés, et les médecins regardaient le fléau comme n'offrant plus aucune inquiétude. Les indigènes, qui n'ont pas perdu leurs idées superstitieuses, prétendent que l'épidémie qui vient de sévir dans la colonie est due à la comète, en ce moment visible au Cap. Ils n'ont pas cessé de se prosterner en signe de respect et d'adoration, au moment du lever de cet astre et au moment de son coucher. Cette circonstance mérite d'être signalée, parce qu'elle s'est également présentée en Chine et aux Indes.

La corvette française la *Cordelière*, qui porte le guidon de M. le capitaine de vaisseau Fleuriot de Langlé, nouveau commandant de la station de la Réunion, est restée pendant plusieurs jours sur rade. Le commandant et les officiers français ont été accueillis dans la ville de la manière la plus sympathique. Le gouverneur du Cap, sir Georges Grey, a donné en leur honneur une grande fête et un grand repas, dans lequel on a porté des toasts en l'honneur de S. M. l'empereur Napoléon et de S. M. la reine de la Grande-Bretagne. La *Cordelière* a quitté le port, le 19, et fait route pour l'île de la Réunion.

Le lendemain, le brick de guerre le *Génie* est arrivé au Cap, venant de l'Indo-Chine et se rendant à Brest. C'est le troisième navire de guerre français, en comptant la corvette à vapeur le *Duchayla*, qui relâche au Cap, depuis six mois. La navigation commerciale est également très-active dans le port. La plupart des navires se rendent dans l'Inde ou en Chine. — A. Renault. (*Le Pays*.)

COMPAGNIE UNIVERSELLE

DU CANAL DE SUEZ.

Par décision du conseil d'administration du 24 décembre 1858, MM. les actionnaires du canal maritime de Suez sont prévenus que le capital social a été intégralement souscrit.

Il est attribué à chaque actionnaire la totalité de sa souscription.

Le versement de 150 francs, exigible conformément aux avis publiés pour les conditions de la souscription, sera effectué de la manière suivante, savoir:

- 1° 50 francs du 17 au 31 janvier 1859;
- 2° 50 francs en juillet 1859;
- 3° 50 francs en janvier 1860.

Aucun autre appel de fonds de sera fait avant l'année 1861.

Conformément à l'article 10 des statuts, il sera délivré contre le versement de janvier 1859 des certificats nominatifs provisoires.

Ces certificats nominatifs seront échangés contre des titres au porteur après le versement de 150 francs par action (article 12 des statuts). Ceux

de MM. les actionnaires qui désireraient se libérer par anticipation jusqu'à concurrence soit de 150 francs, soit de 200 francs, seront admis à le faire, avec jouissance des intérêts statutaires à partir du 1^{er} janvier 1859.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte*:

On connaît maintenant les affreux détails du martyre de M^r Melchor de San-Pedro, évêque de Tonquino. En voici le récit naïf et cruellement exact, tel qu'il est rapporté par un témoin oculaire:

Pris dans l'aldée de King-Tao, le 26 juillet 1858, Melchor de San-Pedro a été conduit dans la capitale en présence d'un mandarin qui lui a annoncé qu'il allait être exécuté. Le 28, à sept heures du matin, et il a été conduit au lieu de l'exécution, qui était dans les environs de la ville, hors la porte de l'Est. Il portait au cou une chaîne très-lourde. Vingt soldats d'infanterie l'entouraient, et ces mêmes soldats étaient escortés par cinq cents autres, conduits par des mandarins montés sur des éléphants, quatre hommes à cheval, un tambour, un trompette et deux hommes qui faisaient aller un instrument appelé *chien*. Le martyr portait son bréviaire et donnait la bénédiction au peuple qui, pour y répondre, lui jetait de la boue au visage.

Arrivé au lieu du supplice, Melchor a rencontré deux de ses domestiques qui étaient attachés à des poteaux. Il a stimulé leur courage en leur disant qu'ils iraient au ciel. Alors, par ordre d'un mandarin, on a coupé la tête à un de ces jeunes gens, et on l'a lancée en l'air pour que le peuple la vit; ensuite on a coupé la tête à l'autre. Ces deux martyrs s'appelaient Hien et Tiess. Quand le tour de l'évêque fut arrivé, on lui jeta un drap sur le dos et on le lia des pieds et des mains à un poteau.

On prit ensuite un banc et on le lui appliqua de manière à comprimer la poitrine. Ensuite cinq bourreaux armés de couteaux lui coupèrent d'abord les jambes au-dessus des genoux et ensuite les bras. Après quoi ils lui coupèrent la tête et lui tranchèrent le ventre.

Les souffrances du martyr étaient atroces; pour séparer chaque membre, il a fallu au moins douze coups de couteau. Pendant ce long supplice, Melchor n'a pas cessé un moment de prier Dieu avec ferveur jusqu'à ce qu'on lui eût coupé un bras.

Depuis ce moment où il est tombé évanoui, il a été complètement insensible à ces horribles souffrances. Son corps a été enseveli dans une fosse qu'on a recouverte de terre. Comme dernier outrage, on a dit que les éléphants devaient passer sur la fosse; mais ces animaux s'y sont obstinément refusés. La tête de l'évêque a été exposée pendant quelques jours à la porte sud de la ville, et ensuite coupée en morceaux et jetée à la mer.

— D'après l'*Union commerciale*, d'Anvers, un projet très-important qui intéresse toute la France, et particulièrement les départements du Midi, doit être placé sous les yeux de l'Empereur. Il s'agirait de l'utilisation du canal du Midi, rendu navigable aux navires d'un certain tonnage; on réaliserait ainsi et définitivement la jonction entre la Méditerranée et l'Océan. Nous n'aurions plus à regretter Gibraltar.

sergent. Il appela ensuite Ambroise, lui fit prendre la place d'Armand, et s'il ne trouva pas en lui une capacité aussi grande que celle du sous-officier, du moins le caporal satisfait son redoutable examinateur.

— A mon tour, s'écria Bonaparte.

Puis il mit le sabre à la main, ordonna au tambour d'ouvrir un ban, et fit reconnaître lui-même Armand comme sous-lieutenant. Ambroise fut au moment de pousser un cri de joie, mais la discipline le retint.

— Moi! sous-lieutenant... dit Armand, mais c'est impossible... D'ailleurs, il n'y a pas de place vacante dans la compagnie.

— Il y en a une, répondit le général d'un ton grave; celui que vous remplacez, vieux et excellent soldat, avait plus écouté son courage que ses forces, et la blessure qu'il avait reçue à Arcole s'est rouverte sans que les soins éclairés de la science aient pu le sauver.

Puis il appela Ambroise.

— Comment! dit celui-ci, est-ce que vous allez me faire sous-lieutenant aussi?

— Pas encore, répondit le général... tu te contenteras des galons du sergent Lenoir... ton ami... ton élève... ajouta-t-il en appuyant sur ces derniers mots.

Ambroise devint pourpre.

— C'est vraiment un miracle, continua Bonaparte; tu lui as appris plus que tu ne sais... On te donnera des gens à former... Tu t'y entends à merveille.

Puis il dit tout bas à Armand:

— Oubliez vos conjectures, vos rêveries sur les projets que vous me supposez... ou du moins gardez-les pour vous. Et toi, ajouta-t-il en s'adressant à Ambroise, je ne veux pas, entends-tu bien, je ne veux pas que tu te souviennes de ce que ton lieutenant t'a dit tout-à-l'heure.

— Ça suffit, mon général, on vous obéira, répondit le sergent.

Bonaparte s'éloigna alors en murmurant:

— Allons, j'ai fait deux heureux, la journée est bonne.

Et jetant les yeux sur Malte, qui commençait à se dessiner à l'horizon:

— C'est de bon augure pour demain.

Aussitôt que le général fut parti, les rangs furent rompus; et officiers et soldats s'empressèrent auprès d'Armand, et vinrent cordialement lui serrer la main, tant il était aimé de chacun. Ambroise eut sa part dans ces félicitations; mais il était tout entier à la joie que lui causait l'avancement du marquis de Kernisee, et il en était bien plus heureux que du sien propre.

Les pronostics d'Armand se vérifièrent. On prit Malte, en passant, comme il l'avait dit, et le 13 messidor (1^{er} juillet), on débarquait dans l'anse du Marabout, à cinq lieues d'Alexandrie. Aussitôt qu'il eut sous la main quatre ou cinq mille hommes de troupes, Bonaparte marcha sur la ville, qu'il voulait emporter par un coup de main. Il partagea ses forces en trois colonnes. Le général Bon s'avancait à droite, Kléber au centre, Menou à

gauche. La 32^e était avec Kléber. On fit la route dans les sables, et au point du jour on était arrivé. Aussitôt que les Français furent signalés, les murailles se garnirent de combattants, qui eussent été mauvais en plaine, mais qui étaient excellents derrière un abri.

X. — COMBAT DE CHEBREÏSS.

Aux premiers coups de fusil, Ambroise sauta de joie. — A la bonne heure! s'écria-t-il, voilà mon ancienne musique... je la reconnais.

Puis, saisissant une échelle, il ajouta, en se tournant vers ses camarades:

— Je vais vous montrer comment nous faisons à York-Town.

Et malgré ses soixante ans, il grimpa lestement, comme s'il fût revenu aux jours de sa jeunesse; mais si vite qu'il monta, il ne pouvait dépasser Armand, qu'il voulait précéder, non pour lui ravir l'honneur d'arriver le premier, mais pour lui faire un rempart de son corps. Le feu plongeant de l'ennemi ne pouvait arrêter ces héroïques enfants de la France. Quelques-uns tombent, et avec eux Kléber, qu'une balle a frappé au front. La chute du général amène parmi les soldats un mouvement d'hésitation et de flottement. Armand s'en aperçoit.

— En avant, les braves! cria-t-il d'une voix forte, et vengeons notre général!

Cet appel fut entendu; pas un soldat ne resta en ar-

— Un commerce nouveau se produit définitivement à Paris, rue Richelieu et sur les boulevards. C'est celui des modes et nouveautés arabes et turques avec hommes et femmes en costumes de ces pays. Il faut en convenir, sous le rapport du luxe, des étoffes soyeuses et charmantes, sous le rapport des draperies, surtout dans l'ajustement des costumes, nous sommes fort distancés par la civilisation de l'Orient.

— ACHETER, GARDER OU VENDRE, tel est le problème qu'a constamment à résoudre tout capitaliste possédant des rentes sur l'Etat, des actions de chemins de fer ou des actions industrielles — Les personnes qui habitent les départements, et qui ne sont pas constamment en rapport avec des boursiers, ne peuvent faire mieux, pour étudier cette question sans cesse renaissante, que de consulter l'*Almanach de la Bourse* qui vient de paraître. Cet almanach leur montrera le piège à éviter, le bon chemin à suivre; en un mot, nous pouvons affirmer que la Bourse n'a plus de mystères pour celui qui lit chaque année cet almanach.

CHRONIQUE LOCALE.

MESSE DE LA LÉGIION-D'HONNEUR.

Il n'est rien, à notre sens, de plus difficile, en musique, qu'une composition religieuse: ce genre est exceptionnel; pour y réussir, il ne suffit pas d'être un harmoniste puissant, un habile et gracieux modulateur, il faut avoir reçu l'influence secrète, le feu sacré; connaître, aimer et sentir vivement la religion. Ces qualités indispensables, si rares et si difficiles, expliquent pourquoi l'on compte à peine, en ce genre, quelques œuvres remarquables, en dehors du chant grégorien.

En entendant, dimanche, le chant si large, si grave de la messe de M. Malibran, en écoutant ces suaves invocations qui élèvent l'âme à chaque instant, pouvait-on douter que ce savant compositeur a reçu du ciel cette inspiration sacrée dont nous venons de parler? L'assemblée pieuse et recueillie semblait sous le charme d'une mélodie inconnue.

Le *Kyrie* avait d'abord captivé l'auditoire, le *Gloria* l'avait transporté d'admiration; mais, quand on entendit le *Sanctus*, une émotion subite se peignit sur tous les visages. Pour nous, il nous semblait entendre Jehova donnant sa loi à Moïse, sur le mont Sinaï, au milieu des tonnerres; ou bien assister à ce moment terrible où, le Dieu-Homme expirant sur la croix, les voiles du temple se déchirent, dans un ébranlement général. Jamais musique ne nous a paru plus religieusement expressive.

L'*Agnus Dei* n'est pas d'une moins riche facture. Cette invocation, toute de cœur, finit par un *adagio* de la plus touchante expression.

Telle nous a paru l'œuvre de M. Malibran: il ne nous appartient pas, sans doute, d'en faire ressortir ici toutes les beautés; avant nous, d'ailleurs, des gens habiles ont pris ce soin. Mais, fort des appréciations d'hommes vraiment compétents, nous ne craignons pas de l'appeler un chef-d'œuvre; M. Malibran n'a pas été moins goûté ici qu'à Nantes et à Angers. Cette admiration, il la trouvera partout: le cœur et le talent ne sont-ils pas partout sympathiques? Et n'est-ce pas par ce double motif, que, là où il a passé, les vrais artistes lui ont prodigué, sans envie comme sans vergogne, leur concours empressé.

Quoique nous ayons plus particulièrement en vue, dans cet article, M. Malibran, nous n'oublierons pas de citer deux morceaux: le *Credo*, exécuté par une voix de basse qui est toujours entendue avec plaisir, et l'*O Salutaris*, chanté avec accompagnement d'orgue et de cornet à piston, par une voix de ténor qui nous est agréablement connue depuis longtemps. Nous ne voulons pas parler d'un talent d'exécution que tout le monde sait et admire, mais nous le remercions de la bienveillance avec laquelle il se prête à toutes les œuvres généreuses.

La Société philharmonique n'a pas non plus fait défaut dans cette circonstance, elle a dignement rempli son rôle; nous regrettons seulement que les instrumentistes n'aient pas été plus nombreux.

M. Malibran, avant de quitter notre ville, nous a prié de publier la lettre suivante, pour remercier tous ceux de nos concitoyens qui lui ont prêté leur concours.

« A Messieurs les Artistes et Amateurs de Saumur.

» Messieurs,

» C'est à votre zèle et à votre talent que je dois d'avoir pu faire entendre à Saumur ma messe de la Légion-d'Honneur.

» Après avoir encouragé l'artiste par votre bienveillance, vous l'avez élevé par des suffrages auxquels il attache un prix infini, et il ne oubliera jamais.

» Veuillez croire à ma gratitude et agréer tous mes remerciements.

A. MALIBRAN,

» Fondateur des Concerts-Malibran. »

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Un décret de l'Empereur, du 8 de ce mois, convoque le Sénat et le Corps-Législatif, pour le lundi 7 février prochain.

Turin, 16 janvier, cinq heures. — Le prince Napoléon est arrivé. Son Altesse Impériale a rencontré sur la route et à Turin l'accueil le plus sympathique et le plus empressé. (*Moniteur*.)

Londres, 17 janvier. — Le *Morning-Herald* apprécie les ordres donnés par l'Autriche au commandant de Semlin comme étant une violation du traité de Paris.

Le *Times* réfute les raisonnements tendant à établir que l'Angleterre perdrait son influence en observant la neutralité en Italie. — Havas.

ETAT CIVIL du 16 au 31 décembre 1858.

NAISSANCES. — 16, Raoul-Henri Gastineau, rue de la Visitation; — 20, Alexis-Camille Houlard, rue Saint-Nicolas; — Louis-François Albert, rue Royale; — 22, Berthe-Noémie Legay, rue du Petit-Mail; — 23, Jean Girard, rue d'Orléans; — 24, Joseph Ploquin, rue de Rouen; — 27, Blanche-Hermine Gibault; — Noël Barbier, à Nantilly; — Marie-Armandine Pélissier, rue Beaurepaire; — Emile Leroux, rue de la Visitation; — 31, Maurice-Auguste Jouffrault, au Petit-Puy.

MARIAGES. — Louis Valet, tailleur de pierres

à Allonnes, a épousé Agnès Sorel, domestique à Saumur; — Pierre Hurault, cocher, a épousé Renée Turpin, femme de chambre, tous deux de Saumur; — François-Michel Letourneau, musicien à l'Ecole, a épousé Marie-Augustine Bichon, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Jeanne Tessier, 1 mois, rue de Fenet; — Perrine Tremblay, rentière, 68 ans, veuve Dalaine, rue du Collège; — Pierre Groleau, tripiier, 34 ans, rue de l'Arsenal; — Spreicher, mort-né, place du Marché; — 20, Jeanne-Marie Baptiste, journalière, 67 ans, veuve Groleau, rue des Capucins; — Victorine Lafrance, 2 mois, rue Beaurepaire; — 22, Anne-Marie Renaudin, 77 ans, veuve Prêtre, rue du Petit-Pré; — 23, Edmond Bruneau, ferblantier, 26 ans, rue de la Petite-Douve; — Marthe Méon, 4 ans, rue Saint-Jean; — Florent Draï, boucher, 56 ans, à la Croix-Verte; — 26, Marie Sureau, propriétaire, 82 ans, veuve Maupoint, rue Beaurepaire; — Céline Courrier, 3 ans, rue de la Visitation; — Marie Saucet, 5 ans, rue Braud; — Pierre Marandean, jardinier, 28 ans, à l'Hôpital; — Philippe Gebier, menuisier, 58 ans, à l'Hôpital; — 28, Julie-Ernestine Sudre, 1 mois, rue du Pavillon; — Baptistine-Alphonsine Vilhem, 4 ans, rue des Capucins; — 29, Constant Louis Jauchène, 35 ans, capitaine-écuyer, rue Bodin; — Elisabeth Aubin, propriétaire, 76 ans, veuve Brazille, montée du Fort; — 31, Victoire Giet, propriétaire, 67 ans, veuve Bersoulé, rue Saint-Nicolas.

TAXE DU PAIN du 16 Janvier.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 14 c. 58 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 12 c. 08 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 9 c. 58 m.

Marché de Saumur du 15 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.) 14 25	Graine de colza	—
2 ^e qualité, de 74 k. 13 70	— de lin	23 —
Seigle 8 40	Amandes en coques	—
Orge 9 20	(l'hectolitre)	—
Avoine (entrée) 11 25	— cassées (50 k)	62 —
Fèves 12 40	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs 26 40	compris le fût,	—
— rouges 17 60	1 ^{er} choix 1838.	—
Cire jaune (30 kil) 245 —	— 2 ^e —	90 —
Huile de noix ordin. 58 —	— 3 ^e (a) —	70 —
— de chenevis 50 —	— de Chinon	60 —
— de lin 49 —	— de Bourgueil	100 —
Paille hors barrière. 36 50	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id. 404 —	1 ^{re} qualité 1838	—
Luzerne (droits com) 105 —	— 2 ^e —	60 —
Graine de trèfle 62 —	— 3 ^e (a) —	53 —
— de luzerne 50 —	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 15 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 69 00.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 17 JANVIER.

5 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 69 00
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 96 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

rière. On se pousse, on se presse, on rejette les morts et on prend leur place. Seuls, Armand et Ambroise restent debout, tenant la tête de l'échelle; on eût dit qu'un ange les couvrait de ses ailes protectrices. A force de lutter, on arrive. Armand saute le premier sur le rempart et plonge son sabre dans le corps d'un Arabe qui l'ajustait, tandis qu'Ambroise, arrivé derrière lui, tue d'un coup de baïonnette un autre Arabe; puis tout les deux se jettent dans la mêlée, frappant à droite et à gauche, forçant l'ennemi de reculer et laissant derrière eux un espace dont profiteront ceux qui les suivaient. On chassa les Arabes de ruine en ruine, la vieille ville est prise, on aborde la nouvelle, et le combat continue jusqu'à ce que, las de lutter, l'ennemi capitule.

Bonaparte accourt; il se fait rendre compte des faits qui se sont passés, il demande quels sont ceux qui sont arrivés les premiers sur le rempart, et on lui présente Armand et Ambroise.

— Ah! dit-il, toujours les deux amis. C'est bien: le sous-lieutenant Lenoir est nommé lieutenant, et le sergent Ambroise sous-lieutenant.

— Non pas, sacristi! s'écria le sergent... C'est juste en ce qui concerne l'un, mais non pas en ce qui concerne l'autre. Vous allez trop vite, pour moi, du moins. Vous m'avez fait sergent, c'est bien, vous avez eu raison; mais c'est assez, j'ai mon bâton de maréchal de France.

— Il n'y a plus de maréchaux, lui dit Bonaparte en souriant.

— Et c'est un tort, car il en faut. C'était un beau grade et vous devriez le rétablir.

— Et bien! je te mets sur la route qui y conduit.

— Moi! maréchal... Allons, la plaisanterie est bonne. Je ne suis pas curieux, mais je voudrais voir ça. Voyons, citoyen général en chef, soyez raisonnable. Qu'est-ce que vous voulez que je fasse d'une épaulette. Gardez cela pour les jeunes gens... Je suis vieux. Je sais un peu lire, c'est vrai, mais j'écris très-mal, et mon langage pêche par plus d'un côté. Je ne suis pas fort sur les mots, je les mêle un peu, je les brouille souvent...

— Bah! ajouta Bonaparte, je suis sûr que tu ne feras pas de *cuirs* devant l'ennemi.

— Ah! pour cela, je vous en réponds!

— Eh bien! c'est tout ce que je demande.

Et le général s'éloigna.

— Ah! il y met de l'entêtement, poursuivit Ambroise. Eh bien! soit. Vont-ils être contents en France, ajouta-t-il en s'adressant à Armand, quand ils sauront ce qui vous est arrivé, et Marie va-t-elle être heureuse! Mais, sapristi, vous vous exposez trop, ça n'a pas de raison.

— Vous vous exposez bien, répondit le jeune homme.

— Le moyen de faire autrement... Vous avez une manière de marcher qui force tout le monde à vous suivre.

Armand commençait à prendre goût à son état. L'instinct belliqueux qui se réveillait en lui faisait taire la répugnance qu'il avait éprouvée à servir sous un drapeau qui n'était pas le sien. La première impression effacée, il ne

songeait plus qu'à la France, et sans rien changer à ses convictions, il se disait qu'après tout il marchait pour l'honneur du pays, et non pour ceux que le hasard ou le caprice du moment avait portés aux affaires. Rêvant parfois au passé de sa vie, il se reportait vers les derniers jours orageux qu'il avait traversés, vers son brave et loyal sauveur et vers cette jeune fille, ange de pureté et de candeur, qui s'était prise à l'aimer, et qui s'était fait aimer, sans chercher à plaire. Coquette, il l'eût dédaignée; simple et ingénue, il l'adorait de toutes les forces de son âme et s'irritait de cet amour.

— Pourquoi, se disait-il, Dieu ne l'a-t-il pas fait naître dans un rang plus élevé? j'aurais fait d'elle ma femme. Son père est un bon et excellent homme: je lui dois la vie, et je voudrais lui payer ma dette. Mais le marquis de Kernisec ne peut épouser la fille d'un cordonnier; et joindre le veil escusson de ma famille à la *Botte d'Arcole*, ce serait une apostasie. C'est dommage pourtant; il faut l'oublier, l'honneur le veut. Rappelons-nous le vieil Horace:

Et soyons digne enfin du sang dont nous sortons.

Il faut l'oublier, répétait-il sans cesse, et plus il prenait cette résolution, moins il l'accomplissait. Le souvenir qu'il voulait chasser de son cœur y régnait en maître. Quand on aime, on peut dire dans un moment de découragement: j'oublierai; mais entre cette résolution et le résultat, il y a toute l'épaisseur qui sépare la raison de l'amour. (*La suite au prochain numéro.*)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DELALANDE.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce, le dix-sept janvier courant, l'ouverture de la faillite du sieur Guillaume Delalande, entrepreneur à Saumur, a été fixée au vingt décembre mil huit cent cinquante-sept.

Le Greffier du Tribunal, (27) E. CORNILLEAU.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

FOURRAGES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 29 janvier 1859, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Luzerne, Paille et Avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance. (28)

A VENDRE

Pour cause de départ, et à très-bon compte,

UNE CALÈCHE LÉGÈRE, harnais doubles et harnais simple, le tout presque neuf.

S'adresser au colonel MICHAUX, place de l'Arche-Dorée, n° 4. (29)

A AFFERMER

Présentement.

Le MAIRE de Villebernier prévient le public qu'il sera procédé, à la Mairie de ladite commune, le dimanche 30 du présent mois, par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur, aux affermements des prairies communales dites des Bosses, joignant l'Au-thion.

Lesdits affermements auront lieu aux enchères, au plus offrant et dernier enchérisseur, suivant détail ci-après des contenances.

Pour plus amples renseignements, voir le cahier des charges, déposé à la Mairie de Villebernier,

SAVOIR :

- 1° Le Petit-Marais, divisé en 3 lots. 1er Lot, contenant 65 a. 67 c. 2° Lot, contenant 63 a. 94 c. 3° Lot, contenant 1 h. 11 a. 91 c.

2° Le Grand-Marais, divisé aussi en 3 lots.

- 1er Lot, contenant 1 h. 12 a. 1 c. 2° Lot, contenant 1 h. 6 a. 29 c. 3° Lot, contenant 1 h. 53 a. 34 c.

3° La Prairie-des-Bosses, divisée en 2 lots.

- 1er Lot, contenant 1 h. 6 a. 2° Lot, contenant 1 h. 8 a.

Les adjudicataires pourront entrer en jouissance de suite.

Fait à la Mairie de Villebernier, le 10 janvier 1859.

Le Maire, (30) LIBAUD.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12. ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

MAISON

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, Située rue des Basses-Perrières, occupée par M. Legeay. S'adresser à M. BRUNEAU, chez M. BUCAILLE. (4)

A CÉDER

Présentement, Un FONDS DE LINGERIE, parfaitement achalandé, dans un des quartiers les plus commerçants de Saumur. S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

OU A LOUER, Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte, Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits. Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre. S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE

OU A LOUER Pour la Saint-Jean 1859, UNE MAISON, Vaste et commode.

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice. Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente. S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

A CÉDER

Un Fonds de Pâtisier, Bien achalandé, à Angers.

S'adresser au Bureau de locations, quai Ligoy, 26, à Angers. (23)

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE MAISON BOURGEOISE Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

A VENDRE

Très-jolie petite JUMENT de Tarbes Elle s'attelle et se monte. S'adresser, pour la voir, à l'Hôtel des Voyageurs, et, pour traiter, à M. PLACEAU, maréchal-ferrant, en face l'hôtel. (11)

A VENDRE

Une belle JUMENT grise, âgée de 5 ans, propre à la selle et à la voiture. S'adresser à M. GRATIEN, négociant à Saumur. (10)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON ET JARDIN, Sise aux Récollets.

S'adresser à M^{me} veuve SOULARD.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

A LOUER

PRÉSENTEMENT, BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRRE, le tout en face de la Sous-Préfecture. S'adresser au bureau du journal.

POUDRE DE RUBIS

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent. le flacon. Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs. Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. PRIX DU POT : 3 FR. (8)

DRAGÉES ANTI-BLENNORRHAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris, Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles. GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infaillible. Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (34)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Année 1859 EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES 50 centimes

ALMANACH

DE

LA BOURSE

POUR 1859 (4^e ANNÉE)

CONTENANT

L'ARITHMÉTIQUE DE LA BOURSE

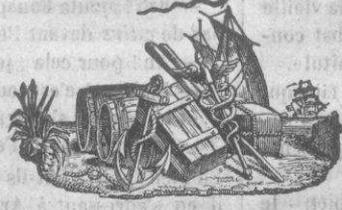
LES DÉTAILS SUR LES FONDS PUBLICS, CHEMINS DE FER, ACTIONS INDUSTRIELLES, ETC.

CALENDRIER SPÉCIAL

INDIQUANT LES INTÉRÊTS ET DIVIDENDES se payant chaque mois.

BOURSE DE PARIS :

AGENTS DE CHANGE BANQUIERS.



BOURSES DES DÉPARTEMENTS

AGENTS DE CHANGE valeurs qui s'y négocient.

NOUVELLES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

CRÉÉES DANS L'ANNÉE.

Un joli volume de 190 pages.

PRIX 50 CENTIMES.

Se trouve en cette ville chez tous les libraires; et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinot, 3.

Autres Almanachs en vente : ALMANACH DE NAPOLEON, pour 1859, 11^e année. Avec gravures, 50 centimes. ALMANACH MUSICAL, 6^e année, contenant des morceaux de musique pour piano, portraits et biographies des musiciens célèbres. Petit album doré sur tranche. — 50 centimes.